

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/11/2023

### **L'ANCT et le CNFPT s'unissent en proposant une nouvelle formation pour les chefs de projet des programmes de l'Agence et notamment pour les chefs de projet Petites villes de demain**

**Plus de trois ans après le lancement du programme Petites villes de demain, déployé dans plus de 1 600 communes, l'Agence nationale des territoires (ANCT) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) lancent une nouvelle formation à destination des 900 chefs de projet Petites villes de demain pour les accompagner dans le passage à la phase opérationnelle.**

Dans le cadre de leur partenariat, l'ANCT et le CNFPT se sont engagés de concert dans une démarche de création d'une nouvelle offre de formation adaptée aux besoins des chefs de projet « Petites villes de demain ». Cette formation vient compléter l'offre de formation déjà existante depuis le lancement de ce programme en 2020.

Cette formation a été co-construite, d'une part, à travers un groupe de travail composé de chefs de projet et d'autre part, par l'envoi et l'analyse d'un questionnaire aux plus de 900 agents en poste sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultra-marin, afin de recueillir leurs besoins.

Déjà expérimentée auprès d'une vingtaine de chefs de projet « Petites villes de demain » des régions d'Île-de-France, Hauts-de-France, Normandie et Grand-Est, la formation entre en résonance avec leurs nouvelles missions articulées autour de l'opérationnalisation et la conduite de projets.

Dans le cadre du partenariat ANCT-CNFPPT, cette formation sera accessible dès 2024 aux chefs de projet « Petites villes de demain » mais aussi aux autres chefs de projet des programmes de l'ANCT employés par les collectivités.

**Le lancement officiel se tiendra le jeudi 23 novembre à 11h30, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, sur le stand de l'ANCT (Pavillon 4 – G116), en présence de Christophe Bouillon, président de l'ANCT et de Yohann Nédélec, vice-président du CNFPT.**



#### **Contacts presse :**

**ANCT** : [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr) - 07 62 61 50 25

**CNFPT** : Isabelle Le Bihan: [isabelle.lebihan@cnfpt.fr](mailto:isabelle.lebihan@cnfpt.fr) - 06 22 16 18 70